

PLUi OUEST – Secteur 3

Approbation du PLUi OUEST:

- [Page de garde](#)
- [Mémoire en réponse – Secteur OUEST](#)
- [Présentation des réponses et modifications – Secteur OUEST](#)
- [Pages visées et signées PLUi secteur OUEST](#)

LES DOCUMENTS DU PLUI SECTEUR OUEST APPROUVÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

Les documents opposables sur l'ensemble du PLUi OUEST

- [Le règlement écrit du PLUi OUEST décrit par zones](#)
- [Le règlement cartographique \(zonage\) général du PLUi OUEST](#)
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) du PLUi OUEST](#)
- [5b – Le Droit de Préemption Urbain \(DPU\) – archéologie et retrait gonflement des argiles du PLUi OUEST](#)
- [5c – Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) – pièces écrites du PLUi OUEST](#)
- [5d – Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) – pièces graphiques du PLUi OUEST](#)
- [5e – Prescription classement sonore du PLUi OUEST](#)
- [Cartographie des risques du PLUi OUEST](#)

Les documents propres au secteur 3 du PLUi OUEST

- [Règlement cartographique \(zonage\) Cahagnes](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Dampierre \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Les Loges](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Saint-Jean-des-Essartiers \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Saint-Pierre-du-Fresne](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Sept-Vents \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) La-Lande-sur-Drôme \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)

Annexes Réseau Graphiques – Eau potable

- [Cahagnes 1sur6](#)
- [Cahagnes 2sur6](#)
- [Cahagnes 3sur6](#)
- [Cahagnes 4sur6](#)
- [Cahagnes 5sur6](#)
- [Cahagnes 6sur6](#)
- [Dampierre \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Les Loges](#)
- [Saint-Jean-Des-Essartiers \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Sept-Vents 1sur2 \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)
- [Sept-Vents 2sur2 \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)

Annexes Réseau Graphiques – Electricité

- [Saint-Jean-Des-Essartiers \(commune déléguée de Val-de-Drôme\)](#)

Les autres documents du PLUi OUEST : documents liés à l'étude

- [Rapport de Présentation partie 1 – Volume 1 Diagnostic du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1a – Volume 2 Justifications du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1b – Volume 2 Evaluation Environnementale du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1c – Volume 2 Résumé Non Technique du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1d – Présentation des annexes du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1e – Notice demande de dérogation à l'urbanisation limitée Le-Plessis-Grimoult \(commune déléguée de Les-Monts-d'Aunay\) du PLUi OUEST](#)
- [Projet d'Aménagement et Développement Durable \(PADD\) du PLUi OUEST](#)
- [Plan Syndicat d'Adduction d'Eau de Pré-Bocage \(SAEPB\) du PLUi OUEST](#)
- [Ensemble des plans d'adduction d'Eau Potable du PLUi OUEST](#)
- [Etude Loi Barnier sur le recul par rapport à l'axe de l'A84 – L111-8 – PBI Secteur Ouest](#)